



Ref : CA2019/66

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 NOVEMBRE 2019**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CONTRAT DE PROJET PARTENARIAL  
D'AMÉNAGEMENT (PPA) « BORDEAUX INNO CAMPUS » (BIC)**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **15 novembre 2019** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu la loi n°2018-1021 du 23/11/2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi Elan),*

*Vu le code de l'urbanisme,*

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le code général de la propriété des personnes publiques,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),*

➤ Entendu l'exposé de Mme Bonneau, enseignante-chercheuse et chargée de mission Aménagement à l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver le contrat de projet partenarial d'aménagement «Bordeaux Inno Campus » (PPA BIC), tel que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 15 novembre 2019.*

Nombre de membres présents	<b>13</b>
Nombre de membres représentés	<b>14</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>27</b>
Nombre de votes pour	<b>27</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/12/2019

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 27/11/2019